

Image not found or type unknown



Rupture conventionnel combien

Par **djah63**, le **01/02/2013 à 02:33**

Bonjour a tous,rnje vous explique : je suis "manager de cuisine"(grade qui n'existe pas dans une vrai cuisine) dans un petit restaurant de 4 cuisinier moi y compris. je me suis plusieurs fois pris le bec avec mon directeur de restaurant et j'ai eu un avertissement oral de mon employeur. hier soir apres une autre prise de bec avec mon directeur, mon employeur ma proposer une rupture conventionnel.alors ma question est quels sont les pieges a evité et surtout combien je peut negocier en indemnites sachant que depuis 22 mois que je suis dans la boite je me suis fait niqué un paquets d'heure au moin une demi heure par jour;donc je voudrais leur faire craché la tunes ?????**merci**